



Commune de La Louvière

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Chiapparo Grégory demeurant rue Dieudonné François 29 à 7100 Trivières.

Le terrain concerné est situé à Rue Coron Postia - 7100 Haine-Saint-Paul et cadastré Haine-st-Paul (5) section B n° 30Y 3.

Le projet consiste en la régularisation d'un permis pour la construction de deux habitations et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet nécessite une annonce de projet car il s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation en ce qui concerne :**

- le front de bâtisse avant des volumes principaux qui n'est pas fixé à 6 mètres par rapport à l'alignement (seuls les volumes secondaires sont sur l'alignement) ainsi que moins de 1/3 de la largeur de la façade principale se trouve sur le front de bâtisse ;**
- la création de toitures plates alors que les prescriptions prévoient des toitures à versants d'inclinaison minimum de 30° à maximum 45° ainsi que leurs matériaux de toiture ;**
- le faîtage du volume principal non parallèle à l'axe de la voirie et non perpendiculaire à la limite latérale gauche ;**
- la création de garages non incorporés au volume principal ;**
- l'utilisation du matériau bois comme revêtement de façade.**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/277959 ou à l'adresse mail suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be) ;

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Finet Justine (téléphone 064/277959), dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale 1 - auprès du Développement territorial ;

L'annonce de projet se déroulera du 03/05/2021 au 17/05/2021 ;

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03/05/2021 au 17/05/2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be)